

de cette froide & incohérente compilation, répétition mécanique de tout ce qui a jamais été écrit contre la dignité & les prérogatives de la première Eglise du monde, de la mère & de la reine de toutes les églises pour me servir de l'expression des Empereurs & des Papes (a). Il faut encore bien moins s'imaginer que l'auteur a en vue de justifier les libertés de l'Eglise gallicane ; On peut croire sans risquer de se tromper qu'il ne les connoît pas & qu'il n'en a aucune idée tant soit peu juste. Qu'il lise la déclaration du clergé de France de 1682, qu'il lise la défense que M^r. Bossuet en a faite ; où trouvera-t-il l'anéantissement de la succession des Papes dans le siège de Rome, & la prétendue mobilité de ce siège ambulante & attribuable à quelque autre évêque que ce soit. Un tel paradoxe n'a jamais été la doctrine du clergé de France, & ne sera pas plus approuvé des vrais Chrétiens que

la clandestinité de l'impression. L'ouvrage n'a point été imprimé à Vienne, & s'il l'avoit été il n'auroit pas plus échappé à la proscription que la satire indécente *Was ist der Pabst?*

(a) Expression qu'on lit dans une infinité de chartes & de déclarations impériales, & de bulles pontificales publiées & acceptées dans toute l'Eglise catholique. On la voit encore dans deux vers barbares mais remarquables, gravés sur l'architrave du magnifique portail de St. Jean de Latran, qui comme la plus ancienne église de Rome parle ici en qualité de représentant :

*Dogmate papali datur & simul imperiali
Quod sit cunctarum mater caput ecclesiarum.*